



*Amicale des Retraités et préretraités de l'A.P.A.V.E Lyonnaise*  
 177 Route de Sain Bel - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

## *Bulletin n° 39 – Septembre 2018*

### Sommaire

1 – ARAL ET VOUS

2 – SORTIE 2018

3 – SORTIE 2019

4 – DEPART

5 – CONCLUSIONS

6 – DIVERS

- Les sites qui simplifient vraiment la vie
- Papiers à conserver
- Comment limiter la baisse de ses revenus ?

### 1 – ARAL ET VOUS

Nous ne doutons que votre été a été agréable. Mais le temps passe trop vite et nous voilà déjà en automne et le changement d'horaire qui va intervenir dans la nuit du 27 au 28 octobre en reculant nos aiguilles d'une heure.

Au vue des images de ces derniers jours, nous avons une pensée pour les personnes qui souffrent en raison des problèmes climatiques qui peuvent anéantir une vie.

Difficile de passer de ce contexte au plaisir de la vie, mais à notre âge nous devons profiter des bons moments, car il n'y a pas de troisième âge, mais une troisième jeunesse, et un troisième souffle.

### 2 – SORTIE 2018

Séjour programmé à Paris - Versailles de 3 jours du 4 au 5 octobre prochain :

26 personnes ont participé à ce voyage que tous ont apprécié, même si tous les endroits sont connus, nous ne pouvons pas ignorer la beauté des sites ni leurs caractéristiques que beaucoup de pays nous envient et sont nombreux à venir les visiter.

### 3 – SORTIES 2019

Comme déjà signalé, le prochain voyage aura comme destination la Normandie/Bretagne avec de magnifiques sites que nous ne pouvons ne pas connaître un jour. Alors réservez les dates du 23 au 28 avril 2019 pour ce voyage. Nous vous attendons nombreux pour compléter le car, et à l'heure actuelle, nous n'avons pas atteint le nombre souhaité. N'oubliez pas que vos connaissances et amis sont acceptés. Alors ne tardez pas à vous inscrire, même si la date limite est dépassé, vous avez encore quelques jours pour vous inscrire, et les membres du CA de l'ARAL compte sur vous.

### 4 – DEPART

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès :

- de Jean-Louis ZANETTI, époux de Michelle ZANETTI suite à une maladie qui l'a emporté rapidement.

Nous présentons à Michelle et à sa famille nos plus sincères condoléances, et remercions vivement les adhérents qui nous informent des éventuels décès.

## 5- CONCLUSIONS

Bonne reprise et surtout profitez pleinement de vos bons moments pour sortir de l'isolement, bien souvent présent dans ce monde actuel. Et n'oubliez pas de sourire, car sourire rend la vie douce, et permet de prolonger l'espérance de la vie.

Bon automne et au plaisir de se retrouver lors du prochain bulletin.

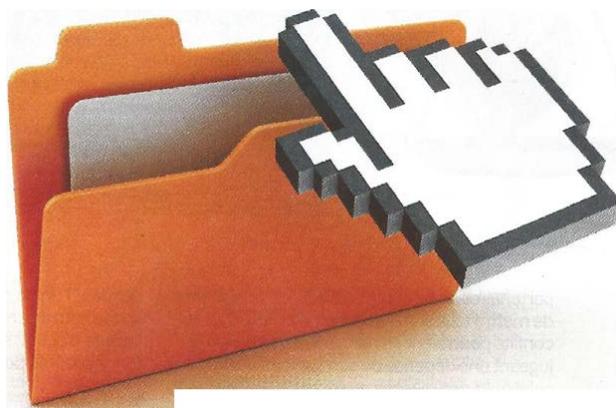
*Les membres du Conseil d'Administration*

## 6- DIVERS

# Les sites qui simplifient vraiment la vie

IL Y A DES SITES INTERNET QU'ON UTILISE CHAQUE MOIS ET D'AUTRES AUXQUELS ON NE PENSE PAS OU QUE L'ON NE CONNAÎT PAS. POURTANT, POUR BIEN DES DÉMARCHES, ILS NOUS ÉVITENT DE NOUS DÉPLACER ET NOUS FONT GAGNER UN TEMPS FOU! SÉLECTION DES SERVICES EN LIGNE LES PLUS UTILISÉS ET LES PLUS RÉCENTS.

Par Thibault Bertrand



## 3,8 millions

de formalités en ligne ont été effectuées en 2017 par les usagers de l'administration publique.

Source: Direction de l'information légale et administrative.

### ADMINISTRATIF

#### # Demander la copie d'un acte

Les extraits ou copies certifiées d'actes de naissance, mariage ou décès s'obtiennent auprès de la commune dans laquelle a eu lieu l'événement. Vérifiez sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr), rubrique « Services en ligne ». Si la mairie en question accepte les demandes par internet. Et aussi: pour un extrait de casier judiciaire, rendez-vous sur [Cjn.justice.gouv.fr](http://Cjn.justice.gouv.fr).

#### # Acheter un timbre fiscal

Pour un passeport, un permis auto ou bateau, une procédure d'appel en justice, réglez votre timbre fiscal électronique sur le site [Timbres.impots.gouv.fr](http://Timbres.impots.gouv.fr). Il vous sera envoyé par courriel ou par SMS. Si vous ne l'utilisez pas, vous pouvez vous le faire rembourser en ligne.

### DEMENAGEMENT

#### # Signaler un changement d'adresse

Autant faire d'une pierre deux coups en indiquant ses nouvelles coordonnées sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr). Caisses de retraite, d'allocations familiales, d'Assurance maladie, fournisseurs d'énergie, Pôle emploi, La Poste, service des impôts ... seront automatiquement informés.

#### # S'inscrire sur les listes électorales

Ceux qui fêtent leurs 18 ans ou qui déménagent en

2018 et qui ont envie de voter aux élections européennes du 26 mai 2019 ont tout intérêt à se faire connaître en ligne avant le 31 décembre. Près de 7000 communes, totalisant une large moitié de la population française, le proposent sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr). Si vous attendez 2019, vous serez obligé de faire la queue à la mairie!

### JUSTICE

#### # Pré-déposer une plainte

Lorsque vos biens sont attaqués sans que vous connaissiez l'auteur du méfait (cambriolage, vol, escroquerie, vandalisme, etc.), vous pouvez préparer votre dépôt de plainte, au calme, sur [Pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://Pre-plainte-en-ligne.gouv.fr). Vous choisissez ensuite le commissariat ou la gendarmerie qui vous convient, à l'heure souhaitée, pour aller signer la plainte.

#### # Déclarer le piratage de sa carte bancaire

1,21 million de ménages subissent un débit frauduleux en ligne par an. Pour les dédommager, la banque exige une attestation de la police ou de la gendarmerie ... qui ont plus urgent à traiter. L'État a donc lancé la plateforme Perceval en juin dernier, afin de délivrer le sésame qui mène au remboursement. Sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr), inscrivez « Signaler une fraude à la carte bancaire » dans le champ de recherche libre.

### # Payer une amende

Toujours moins de timbres et d'enveloppes! Entrez le numéro d'avis de l'amende sur Amendes.gouv.fr ou flashez-le avec l'appli mobile du même nom, puis réglez en ligne.

## SANTE

### # Renouveler sa carte Vitale

Perdue, volée ou détériorée ... Si vous êtes au régime général de la Sécurité sociale, rendez-vous sur le site Ameli.fr ou l'appli Ameli. L'ensemble de la formalité est dématérialisé (formulaire, photo, pièce d'identité).

## RETRAITE

### # Déposer sa demande de retraite

Il faut toujours s'y prendre six mois avant la date de départ souhaitée (lire notre article *Le compte à rebours à respecter*, page 66), mais l'informatisation permet aux salariés, salariés agricoles, commerçants et artisans de voir leur dossier prérempli sur Mademandederetraitenligne.fr. Reste à scanner ses justificatifs, à les prendre en photo avec un smartphone ou à les envoyer par courrier. Puis faire de même pour sa retraite complémentaire, sur le site Agirc-arco.fr notamment. Sur Retraitesdeletat.gouv.fr, cette possibilité n'est pas encore ouverte à tous les agents publics.

## VOITURE

### # Demander une carte grise

Vous avez acheté un véhicule neuf ou d'occasion? Vous disposez d'un mois pour établir son certificat d'immatriculation. En 2017, le nouveau service sur Ants.gouv.fr a connu de nombreux bugs mais « *les choses sont rentrées dans l'ordre* ». indique l'Automobile Club.

**Et aussi:** déclarer la cession de son véhicule, un changement d'adresse, etc.

### # Connaître son nombre de points

Au bout de 12 points perdus - 6 pour les jeunes conducteurs-, il faut laisser sa voiture au garage. Obtenez votre relevé de points sur Telepoints.info.

Envoyer un recommandé avec avis de réception est possible depuis chez soi, y compris le soir ou le week-end sur Boutique.laposte.fr. Le document a la même valeur juridique qu'un recommandé classique. Il peut être imprimé et délivré par le facteur (à partir de 7,07 euros) ou être remis par voie numérique si le destinataire dispose d'une identité numérique de La Poste (dès 5,20 euros, comme au bureau de poste).

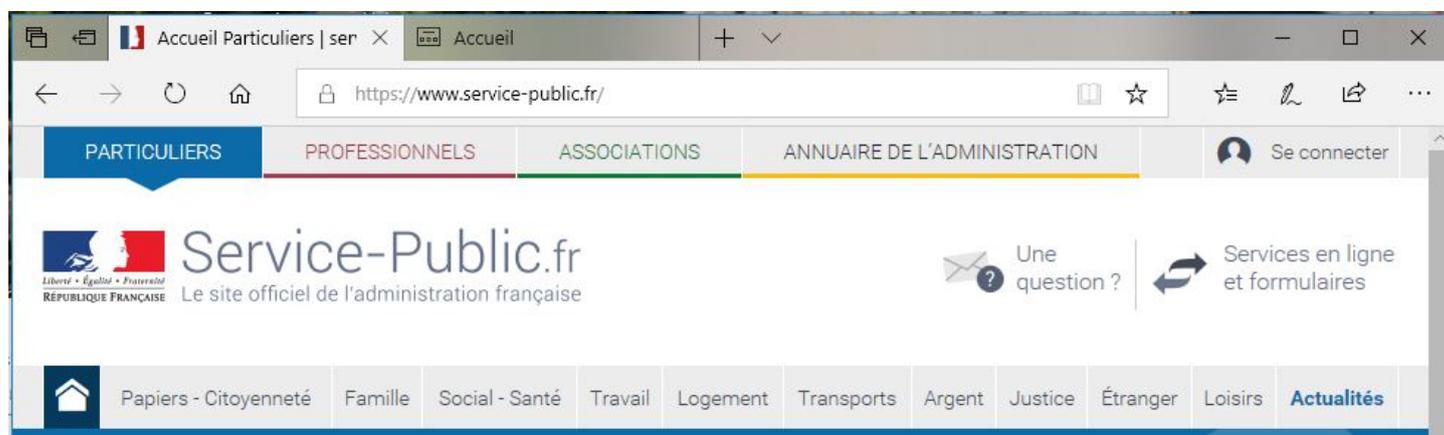
## BON À SAVOIR// FRANCE CONNECT

Mieux vaut se créer un compte France connect sur Franceconnect.gouv.fr lorsqu'un site vous le propose. C'est le dispositif le plus sécurisé, utilisé par les sites des impôts et de l'Assurance-maladie, notamment. Il permet d'avoir un identifiant et un code d'accès uniques pour plusieurs démarches auprès de différentes administrations.

Source : DOSSIER FAMILIAL N° 523 AOUT 2018 77

Pour tous renseignements ou documents, une seule adresse internet à taper dans la barre d'adresse de votre explorateur :

**<https://www.service-public.fr/>**



en vérifiant que le petit cadenas avant l'adresse est fermé.

Et pour rester sur le même site, et vous permettre de faire du vide dans vos placards...

## Papiers à conserver

Vérfié le 29 août 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le délai de conservation des papiers varie selon les cas. Les durées indiquées sont des durées minimales durant lesquelles il est prudent de garder les documents. Les indications fournies concernent les délais durant lesquels vous pouvez demander un droit (remboursement par exemple) ou vous voir réclamer quelque chose (payer une amende par exemple). Vous pouvez bien évidemment garder vos documents plus longtemps, notamment pour apporter une preuve devant la justice.

Type de document	Durée de conservation	Précisions
<b>Assurance</b>		
Quittances, avis d'échéance, courriers de résiliation, preuves du règlement Contrat Relevé d'information automobile Assurance-vie	Date du document+ 2 ans  Durée du contrat +2 ans Permanente 10 ans	Ce délai s'applique dès que vous avez connaissance du contrat en tant que bénéficiaire de l'assurance-vie.
Dommages corporels	10 ans	
<b>Véhicule</b>		
PV pour amende forfaitaire	3 ans	Si le Trésor public n'a rien fait pour obtenir le paiement de l'amende 3 ans après sa notification, vous ne devez plus + 2 ans en cas de revente ( <u>vice caché</u> ) + jusqu'à réception du permis
Factures (achat, réparation ...) Certificat d'examen du permis de conduire Certificat de cession du véhicule	Durée de conservation du véhicule 4mois  Durée de conservation du véhicule	
<b>Banque</b>		
Chèques à encaisser	1 an et 8 jours	Passé ce délai, le chèque ne peut plus être encaissé mais la dette reste due. À partir de la dernière échéance  Un débit frauduleux peut être contesté dans un délai maximum de 13 mois.
Contrat de prêt (immobilier et consommation) et autres justificatifs Relevés de compte, talons de chèque	2 ans  5 ans	
Tickets de carte bancaire (paiement et retrait) Convention de compte bancaire	Jusqu'à réception du relevé de compte où figure le solde correspondant Durée d'ouverture du compte	
<b>Famille - Scolarité</b>		
Actes d'état civil (copies intégrales et extraits) Avis de versement d'allocations familiales	Permanente  5 ans	Certaines procédures nécessitent <b><u>un acte d'état civil récent</u></b> . Vous avez 2 ans pour agir si vous n'avez pas touché le bon montant. La Caf (Caf : Caisse d'allocations familiales) a également 2 ans pour se faire rembourser un trop perçu. Ce délai passe à 5 ans en cas de fraude de votre part

Jugement de divorce, jugement d'adoption	Permanente	En cas de perte, une copie est fournie par le tribunal.
Acte de reconnaissance d'un enfant	Permanente	La mairie peut vous en délivrer une copie.
Contrat de mariage (documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou <i>legs</i> )	Permanente	En cas de perte du contrat de mariage, vous devez vous adresser au notaire qui l'a établi.
Livret de famille	Permanente	En cas de perte, un duplicata peut être obtenu à la mairie
Diplômes	Permanente	En cas de perte, il n'est pas possible d'obtenir une copie de votre diplôme. Vous pourrez cependant demander une preuve de votre réussite à l'examen.
<b>Logement</b>		
Factures d'électricité et de gaz	5 ans	<p>Délai pour contester une facture. Votre fournisseur a 2 ans pour réclamer un paiement. Délai pour contester une facture. Pour réclamer un paiement, votre fournisseur a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 ans (fournisseur public),</li> <li>- 2 ans (fournisseur privé).</li> </ul> <p>- Gros-œuvre : 10 ans - Petits travaux (fenêtres par ex.) : 2 ans</p> <p>Ces délais s'appliquent aux logements loués comme résidence principale (vides ou meublés). Ce délai s'applique aux logements loués à titre de résidence principale (vides ou meublés). Jusqu'à la restitution de l'éventuel dépôt de garantie</p> <p>À partir de l'année qui suit l'année d'imposition (ex: déclaration 2016 à conserver jusqu'à la fin 2019)</p> <p>3 ans en cas de dégrèvement, exonération ou abattement</p>
Factures d'eau	5 ans	
Factures de téléphonie (fixe et mobile) et internet	1 an	
Preuve de restitution de matériel (box)	2 ans (à compter de la restitution)	
Factures liées aux travaux	10 ans ou 2 ans selon la nature des travaux	
Certificats de ramonage	1 an	
Attestations d'entretien annuel des chaudières	2 ans	
Preuve du paiement des charges de copropriété, correspondances avec le <i>syndic</i> , procès-verbaux des Assem.Gles de copropriété ...	10 ans	
Contrat de location, état des lieux, quittances de loyer	Durée de la location+ 3 ans	
Courrier de révision de loyer	Durée de la location+ 1 an	
Inventaire du mobilier pour les locations meublées	Durée de la location	
Échéance APL	2 ans	
Impôts et taxes		
Déclarations de revenus et avis d'imposition sur le revenu	3 ans (droit de reprise de l'administration)	
Avis d'impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)	1 an (droit de reprise de l'administration)	
<p><b>Attention :</b> les durées indiquées sont des durées minimales durant lesquelles l'administration fiscale dispose d'un droit de reprise. Vous pouvez bien évidemment garder vos déclarations de revenus et avis d'imposition plus longtemps.</p>		
<b>Travail, chômage, retraite</b>		
Bulletins de salaire, contrat de travail, certificats de travail	Jusqu'à liquidation de la retraite	<p>Vous avez 3 ans pour réclamer un arriéré de salaire.</p> <p>Ce document peut être utile dans le cadre du calcul de vos droits à la retraite.</p> <p>À partir de la signature de votre solde de tout compte (3 ans à défaut de signature)</p> <p>Délai de reprise du trop-perçu (10 ans en cas de fraude ou fausse déclaration). Ce document peut être utile dans le cadre du calcul de vos droits à la retraite.</p> <p>Documents utiles pour le calcul de vos droits à la pension de réversion</p> <p>Délai pendant lequel l'administration fiscale</p>
Attestation Pôle emploi	Jusqu'à obtention de l'allocation chômage	
Reçu pour solde de tout compte	6 mois	
Échéances d'allocations chômage	3 ans	
Bulletins de paiement de la pension de retraite	Permanente	
Notes de frais	3 ans	

Carte d'invalidité d'un enfant	Jusqu'à liquidation de la retraite	peut vous contrôler si vous utilisez la déduction des frais réels Assumer la charge d'un enfant handicapé permet de toucher une majoration. Vous devez donc conserver tous les documents relatifs.
<b>Santé</b>		
Récapitulatif de remboursements d'assurance maladie et maternité	2 ans	Délai de reprise du trop-perçu (5 ans en cas de fraude ou de fausse déclaration)
Carte de mutuelle, demande de remboursement ...	Variable selon l'organisme	Se référer aux délais prévus dans le contrat
Ordonnances	1 an minimum	- 1 an pour la délivrance de lunettes d'une personne de moins de 16 ans - 5 ans pour la délivrance de lunettes d'une personne entre 16 et 42 ans - 3 ans pour la délivrance de lunettes d'une personne âgée de plus de 42 ans - Pas de délai pour la délivrance d'audioprothèses
Preuves du versement d'indemnités journalières	Jusqu'à liquidation des droits à la retraite	
Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé	Permanente	Carnet de santé d'un enfant à conserver au moins jusqu'à sa majorité
Certificats, examens médicaux, radiographies	Permanente	Documents utiles en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé
<b>Papiers d'une personne décédée</b>		
Les délais de conservation des papiers continuent de s'appliquer après le décès du défunt car certains peuvent prouver des dettes ou des créances transmises aux ayants droit lors de la succession. Le versement de certaines prestations sociales après le décès du bénéficiaire peut faire l'objet d'une action en recouvrement auprès des ayants droit pendant 5 ans à compter du décès.		
Source : service-public.fr		

## Comment limiter la baisse de ses revenus ?

Le départ à la retraite entraîne souvent une perte de revenus. Comment dépenser moins ou gagner davantage, tout en vivant aussi bien, et même plus astucieusement qu'avant? C'est possible, surtout à l'heure d'internet et de l'économie collaborative, Par Chantal Masson.

1429€

C'est le montant mensuel moyen net des pensions de retraite, incluant les pensions de réversion.

Source: *Les retraités et les retraites*, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, édition 2018

### DEPENSER MOINS

#### # Troquer ses deux voitures contre une seule et partager les frais

Si deux voitures se révèlent souvent utiles lorsqu'on habite et qu'on travaille dans une région où les transports en commun font défaut, à l'heure de la retraite, une seule peut suffire. Pour réduire les dépenses du véhicule principal, pensez à covoiturer des personnes (BlaBlaCar, Covoiturage libre, Europe Carpooling...), des colis et des encombrants (Bring4you, Cocolis, Colis-Voiturage, dacOpack, Upick...). Attention, l'objectif est de partager les frais de certains trajets, pas de faire des bénéfices.

- CAS PRATIQUE

**Économies réalisées:** 6470 euros la première année (1270 euros par an ensuite), sans compter le covoiturage et la colivraison.

**Revente d'une Twingo 2011:** 5200 euros.  
**Assurance:** 400 euros par an. **Contrôle technique:** 30 euros en comptant un contrôle à 60 euros tous les deux ans pour les véhicules de plus de quatre ans. **Location d'un garage:** 840 euros par an. **Covoiturage:** 20 euros environ pour un trajet Nancy-Paris. **Colivraison:** 30 euros environ pour le transport d'un four entre Sainte-Maxime (Var) et Lyon.

# **Revendre son logement pour un plus petit ou pour un aussi grand dans une région moins chère**

La retraite, c'est parfois le temps de retourner dans sa région d'origine ou celle de ses vacances, voire de s'organiser pour déménager dans un logement moins cher et mieux adapté au foyer que les enfants ont généralement quitté.

La différence de prix peut être placée en petite partie sur un produit d'épargne disponible (livret A) et le reste sur une assurance-vie avec sortie en rente viagère ou en capital. Il est possible d'y piocher en cas de besoin.

- **- CAS PRATIQUE**

**Économies réalisées:** 110000 euros.

**Vente d'une maison:** 420 000 euros à Orvault dans la banlieue nantaise.

**Achat d'un appartement:** 310 000 euros dans le centre de Nantes sur l'île Beaulieu.

## # Revoir tous ses contrats

En activité, souvent par manque de temps, on n'examine pas régulièrement ses contrats (assurance, téléphonie, internet, énergie, etc.). Pourtant, un nouveau contrat, voire un changement de compagnie, d'opérateur ou de fournisseur permet de réaliser de substantielles économies. Les professionnels ont en effet tendance à privilégier la captation de nouveaux clients grâce à des offres alléchantes au détriment des anciens clients, exclus des nouvelles conditions. Une fois à la retraite, il est conseillé de faire le tour de tous ses contrats. Et d'utiliser, pour les abonnements d'électricité et de gaz par exemple, le comparateur du médiateur national de l'énergie (Energie-info.fr ou 0 800 112 212, appel gratuit), qui indique, selon sa localisation et sa consommation, toutes les offres chiffrées du marché.

- **CAS PRATIQUE**

**Économies réalisées:** à partir de 500 euros par an.

**Assurance auto:** lorsqu'on n'utilise plus son véhicule personnel pour ses déplacements professionnels et ses trajets quotidiens entre logement et lieu de travail, la garantie « usage privé » suffit. Elle coûte 30 % de moins qu'une garantie « usage privé et professionnel », soit 120 euros sur une prime annuelle de 400 euros.

**Contrat de communication:** regrouper ses abonnements internet-télévision-téléphone fixe, mais aussi téléphones portables du ménage, voire des enfants (3, 4 ou 5, selon l'opérateur) permet de réaliser une économie d'au moins 120 euros par an avec le Multi-Packs chez SFR ou les offres Open chez Orange.

**Contrat de fourniture d'électricité, de gaz, ou de fioul:** prévoyez 6 à 20 % d'économie en changeant de fournisseur ou, mieux encore, en achetant groupé (par exemple, avec l'UFC-Que Choisir mais aussi grâce aux initiatives de certaines municipalités). À la clé, au moins 260 euros par an en moins à déboursier.

## # Rechercher les réductions senior

Sous conditions de ressources ou pas, chaque commune organise sa politique de tarifs réduits pour les seniors (plus de 60 ans ou de 65 ans. selon les cas) dans les transports en commun, les piscines mais, parfois aussi, dans des réseaux de commerçants, dans des associations (par exemple, avec la carte métropole Nice Côte d'Azur Senior Plus). Dans les salles de cinéma, les petits prix sont souvent réservés aux heures creuses, avant midi. Mais il est possible également de se faire une cure de cinéma pour 3 ou 4 euros la séance lors du Printemps du cinéma en mars, de la Fête du cinéma fin juin-début juillet, du Festival cinéma Télérama en janvier ... Quant aux musées, ils préfèrent souvent attirer les jeunes par des

tarifs attractifs plutôt que les seniors et réserver la gratuité aux personnes percevant des minima sociaux.

- **CAS PRATIQUE**

**Économies réalisées:** environ 500 euros/an.

**SNCF:** 25 % de réduction garantis en deuxième classe et jusqu'à 40 % en première avec la carte Senior+, accessible dès l'âge de 60 ans, au prix de 60 euros par an; les transports en commun offrent également des réductions. par exemple, jusqu'à 50 % à Lille et plus de 20 % à Perpignan.

**Cinéma:** 7.10 euros au lieu de 11.40 euros à l'UGC Bercy à Paris avant 11 heures;

8,50 euros au lieu de 10,80 euros pour les plus de 65 ans au Gaumont Pathé de Caen ...

**Piscines:** - 50 % pour les plus de 60 ans dans les piscines municipales de Metz et de Nice ...

**PENSEZ-Y //** À partir de 65 ans, il est possible de se faire vacciner gratuitement contre la grippe.

## GAGNER D'AVANTAGE

### # Proposer une chambre, un espace de stockage, un jardin ...

Louer les chambres laissées vacantes par les enfants à des étudiants à l'année ou à des hôtes de passage (sur Airbnb, Gîtes de France...), est un bon moyen de renflouer ses caisses, mais aussi de rencontrer des voyageurs du monde entier. Avec, au choix, le statut de chambre d'hôte (avec petit déjeuner) ou de chambre privée (sans prestations). Si on n'a pas envie de partager sa maison avec d'autres personnes ou si la chambre n'est pas assez accueillante pour servir d'hébergement. La solution consiste à louer cet espace (ou un garage, un grenier, une cave) à des fins de stockage (Costockage, Homebox, Jestocke, etc.). De la même façon, un jardin peut accueillir un barbecue ou une fête (IziParty, Oh-rny garden ...)

- **CAS PRATIQUE**

**Gains réalisés:** à partir de 500 euros par an.

**Chambre chez l'habitant:** 10 à 40 euros ou plus la nuit selon l'emplacement.

**Stockage:** 3 à 15 euros par m<sup>2</sup> et par semaine. **Jardin:** à partir de 10 euros l'heure.

### # Tirer profit de ses talents

Cuisine, bricolage, jardinage ... pour ceux qui ont des talents, la retraite donne l'opportunité de les rentabiliser. Les cordons-bleus peuvent préparer des petits plats et les proposer, photos à l'appui, sur des sites comme Mummyz ou My Cuistot. À condition de respecter les chartes qualité et hygiène des sites et de donner ses dates de disponibilité. Quant à ceux qui savent changer un joint de robinet ou le flotteur d'une chasse d'eau, monter un meuble, fixer une tringle à rideaux, bêcher un jardin, planter des fraisiers. etc., qu'ils proposent leurs savoir-faire sur des sites comme Frizbiz, SuperMano, etc.

- **CAS PRATIQUE**

**Gains réalisés:** à partir de 200 euros par an.

**Petits plats maison :** environ 5 à 8 euros par portion à emporter. **Bricolage-jardinage:** environ 15 à 25 euros l'heure.

### # Louer son véhicule

Plutôt que de laisser sa voiture immobilisée dans le garage parce qu'on ne l'utilise qu'occasionnellement, on peut la louer

à des particuliers. Des sites comme OuiCar, Deways, Drivy ou Koolicar proposent de mettre en relation loueurs et locataires particuliers.

- **CAS PRATIQUE**

**Gains réalisés:** à partir de 200 euros par an.

En fonction du modèle, de son ancienneté et de la période (semaine, week-end, pleine saison, etc.), comptez en moyenne au moins 3 euros l'heure et 10 euros la journée. Des gains auxquels il faut retirer 30 % au titre de l'assurance. Objectif: éviter de mettre en cause sa responsabilité en cas de sinistre et d'écopter d'un malus lors d'un accident causé par le locataire.

### # Exercer une activité d'appoint

Les jobs ne manquent pas pour ceux qui veulent travailler occasionnellement: dame de compagnie pour personnes âgées, garde d'enfants le soir, sortie de la crèche ou de l'école, garde ou sorties d'animaux, cours à domicile ou sur Skype, traduction de lettres, dépannage informatique, etc. À la différence d'un travail exercé à temps plein au moment de la retraite, cette activité se pratique supplément, au gré de son agenda. Des sites mettent en relation ceux qui offrent leurs services et les potentiels clients: Yoopala, Babychou, Kangourou Kids, Kinougarde, Nounou-top, Zazzen ... pour la garde d'enfants; Amimalin, Animaute, DogBuddy, Dogsitting, DogVacances, Holidog ... pour la garde d'animaux; Acadomia, Adomlingua, Complétude, Cours Legendre, Kelprof, KeepSchool pour les cours particuliers; Jemepropose pour les petits travaux de traduction: YoupiJob pour des travaux d'informatique, faire la lecture à des personnes âgées, etc.

- **CAS PRATIQUE**

**Gains réalisés:** à partir de 2000 euros par an.

**En cuisine,**

**préparez plus de portions et vendez-les sur internet en profitant du boom du fait-maison.**



Source : DOSSIER FAMILIAL  
N°523 AOUT 2018

**Babysitting:** de 8 à plus de 10 euros l'heure. **Petsitting:** 5 à 13 euros par jour, par animal, pour une garde chez le dogsitter; 13 à 16 euros par jour pour une garde chez le client;

5 à 7 euros pour une promenade ou une visite (trente minutes). **Cours particuliers:** 15 à 35 euros l'heure selon le niveau du professeur.

**Traduction:** à partir de 15 euros l'heure.

### LES REGLES FISCALES DE L'ECONOMIE COLLABORATIVE

Offrir ses services sur des sites internet impose de respecter la réglementation sociale et fiscale. Pour éviter le travail au noir, il faut soit être salarié par l'employeur, soit créer sa micro-entreprise et facturer ses services. Fiscalement, toute ressource doit être déclarée afin d'être imposée, le cas échéant. La seule exception tolérée concerne la fourniture d'un service quand on en bénéficie également et qu'on se contente donc de récupérer les frais directs: par exemple, le carburant et le péage pour le covoiturage ou le transport de colis. Les plateformes sont désormais tenues de communiquer, en janvier de chaque année, le volume d'affaires réalisé. L'instruction fiscale sur l'économie collaborative du 30 août 2017 rappelle que les revenus tirés des plateformes collaboratives sont dans leur très grande majorité soumis à l'impôt, qu'ils soient réguliers ou occasionnels.

A toutes fins utiles !

A mes vieux amis, dont le cerveau est toujours jeune !

Un très beau texte de notre ami Bernard Pivot. Cela fait du bien de lire pareille chose !!

Extrait de son livre paru en avril 2011: **Les mots de ma vie.**

Vieillir, c'est chiant. J'aurais pu dire: vieillir, c'est désolant, c'est insupportable, c'est douloureux, c'est horrible, c'est déprimant, c'est mortel. Mais j'ai préféré « chiant » parce que c'est un adjectif vigoureux qui ne fait pas triste. Vieillir, c'est chiant parce qu'on ne sait pas quand ça a commencé et l'on sait encore moins quand ça finira. Non, ce n'est pas vrai qu'on vieillit dès notre naissance.

On a été longtemps si frais, si jeune, si appétissant. On était bien dans sa peau. On se sentait conquérant, invulnérable. La vie devant soi. Même à cinquante ans, c'était encore très bien. Même à soixante. Si, si, je vous assure, j'étais encore plein de muscles, de projets, de désirs, de flamme.

Je le suis toujours, mais voilà, entre-temps j'ai vu dans le regard des jeunes, des hommes et des femmes dans la force de l'âge qu'ils ne me considéraient plus comme un des leurs, même apparenté, même à la marge.

J'ai lu dans leurs yeux qu'ils n'auraient plus jamais d'indulgence à mon égard. Qu'ils seraient polis, déférents, louangeurs, mais impitoyables. Sans m'en rendre compte, j'étais entré dans l'apartheid de l'âge. Le plus terrible est venu des dédicaces des écrivains, surtout des débutants. « Avec respect », « En hommage

respectueux », Avec mes sentiments très respectueux. Les salauds ! Ils croyaient probablement me faire plaisir en décapuchonnant leur stylo plein de respect ? Les cons ! Et du « cher Monsieur Pivot » long et solennel comme une citation à l'ordre des Arts et Lettres qui vous fiche dix ans de plus !

Un jour, dans le métro, c'était la première fois, une jeune fille s'est levée pour me donner sa place. J'ai failli la gifler. Puis la priant de se rasseoir, je lui ai demandé si je faisais vraiment vieux, si je lui étais apparu fatigué. « Non, non, pas du tout, a-t-elle répondu, embarrassée. J'ai pensé que... »

Moi aussitôt : « Vous pensiez que... ? »

-- Je pensais, je ne sais pas, je ne sais plus, que ça vous ferait plaisir de vous asseoir. Parce que j'ai les cheveux blancs ? Non, c'est pas ça, je vous ai vu debout et comme vous êtes plus âgé que moi, ça été un réflexe, je me suis levée...

-- Je parais beaucoup, beaucoup plus âgé que vous ? Non, oui, enfin un peu, mais ce n'est pas une question d'âge...

-- Une question de quoi, alors ? Je ne sais pas, une question de politesse, enfin je crois... » J'ai arrêté de la taquiner, je l'ai remerciée de son geste généreux et l'ai accompagnée à la station où elle descendait pour lui offrir un verre.

Lutter contre le vieillissement c'est, dans la mesure du possible, ne renoncer à rien. Ni au travail, ni aux voyages, ni aux spectacles, ni aux livres, ni à la gourmandise, ni à l'amour, ni à la sexualité, ni au rêve.

Rêver, c'est se souvenir tant qu'à faire, des heures exquis. C'est penser aux jolis rendez-vous qui nous attendent. C'est laisser son esprit vagabonder entre le désir et l'utopie. La musique est un puissant excitant du rêve. La musique est une drogue douce.

J'aimerais mourir, rêveur, dans un fauteuil en écoutant soit l'adagio du Concerto n° 23 en "la-majeur" de Mozart, soit, du même, l'andante de son Concerto n° 21 en "ut-majeur", musiques au bout desquelles se révéleront à mes yeux pas même étonnés les paysages sublimes de l'au-delà.

Mais Mozart et moi ne sommes pas pressés. Nous allons prendre notre temps. Avec l'âge le temps passe, soit trop vite, soit trop lentement. Nous ignorons à combien se monte encore notre capital. En années ? En mois ? En jours ?... Non, il ne faut pas considérer le temps qui nous reste comme un capital. Mais comme un usufruit dont, tant que nous en sommes capables, il faut jouir sans modération.

Après nous, le déluge ?... Non,

